

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 015f07

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

46 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Massimo D'Alema et Terry Davis soutiennent une initiative en vue de l'abolition de la peine capitale dans le monde entier

Rome, 09.01.2007 - Lors de leur rencontre à Rome aujourd'hui, le Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères italien et le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe ont discuté de la question de la peine de mort et d'une initiative au sein des Nations Unies, et ils ont décidé d'adopter la déclaration commune suivante :

« Nous estimons que l'abolition de la peine de mort favorise le renforcement de la dignité humaine et le développement progressif des droits de l'homme. La peine de mort n'apporte aucune valeur ajoutée du point de vue de la dissuasion.

L'Italie est un membre fondateur du Conseil de l'Europe, qui s'emploie depuis des décennies à proscrire la peine de mort en Europe, sur le fondement de la Convention européenne des Droits de l'Homme et de ses protocoles. En conséquence, il n'y a eu, ces dix dernières années, aucune exécution dans aucun des Etats membres du Conseil de l'Europe. De plus en plus de pays, sur les autres continents, ont aussi aboli la peine de mort. Il est temps de mettre à profit ces progrès accomplis au niveau international.

Plusieurs cas récents de condamnations à mort et d'exécutions dans différentes parties du monde ont accentué encore la nécessité d'un moratoire mondial sur les exécutions, afin de parvenir à l'abolition totale de la peine de mort. Nous sommes résolus à œuvrer de concert pour promouvoir un moratoire sur la peine de mort et l'interdiction de celle-ci dans le monde entier. Le Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères italien, M. D'Alema, et le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, M. Davis, expriment leur entier soutien à une initiative de l'Assemblée générale des Nations Unies qui vise à relancer la réflexion sur un moratoire mondial et à déboucher sur l'interdiction de la peine de mort dans le monde entier. »

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 46 Etats membres.